

➤ CAP ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs et contenu de la formation

Le CAP Équipier polyvalent du commerce est un **diplôme national niveau 3 européen**. Le titulaire du diplôme acquiert les techniques et compétences de base nécessaires pour exercer des activités dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services.

Le titulaire du CAP Équipier polyvalent du commerce peut :

- Recevoir et le suivre des commandes
- Mettre en valeur et l'approvisionnement de l'unité commerciale
- Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

Modules d'enseignement

- Domaine professionnel
- Français
- Langue vivante étrangère : anglais
- Mathématiques et physique -chimie
- Prévention santé environnement
- Éducation physique et sportive
- Histoire-géographie – enseignement moral et civique



Suite de parcours et débouchés

Débouchés professionnels : Employé de libre-service, de grande surface, de rayon, équipier de vente, équipier polyvalent, équipier de caisse, équipier de commerce, employé de libre-service caissier, caissier de libre-service, hôte de caisse, employé de commerce, vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail, vendeur en alimentation générale, vendeur en produits utilitaires, vendeur en prêt-à-porter, en confection...

Poursuite en formation : Bac pro Métiers du commerce et de la vente puis un BTS ou DUT.

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse – Date de publication : 30-06-2025

Plus d'informations sur le site www.francecompetences.fr à l'aide du code RNCP 40994

■ ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis et modalités d'accès

- Avoir entre 16 et 29 ans (*sauf cas particulier**)
- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation avec :
 - les attentes et les besoins du/de la candidat·e
 - son engagement dans un projet professionnel et sa motivation.
 - ses acquis antérieurs (expérience professionnelle, parcours de formation).
- L'entrée en formation peut se faire tout au long de l'année.

Durée et rythme

- Durée : environ **2 ans** soit 835h en centre.
- Rythme : 1 semaine sur 2 en centre en moyenne.
- Horaires de formation au CFA : lundi au jeudi 8h - 17h15, vendredi 8h - 11h55.
- Emploi du temps individuel accessible via un portail numérique.
- Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

*Dérégulation d'âge : personnes ayant une RQTH, sportifs de haut niveau, dans le cas d'un projet de création ou de reprise d'entreprise ou dans le cadre d'une poursuite de parcours par apprentissage : pas de limite d'âge. À partir de 15 ans si la classe de 3^e a été effectuée.

Modalités de certification

- Examen en fin de formation écrit et oral défini selon le référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/40994/>
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.
- Le centre de formation inscrit les apprenti·es aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.
- Équivalence avec des blocs de compétences d'autres certifications professionnelles : nous consulter.

■ LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Lieu de formation

- Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Esther BEZDJIAN (référente handicap).

Équipements

- Tous les lieux de formation disposent de :
 - Salles de cours informatisées avec poste informatique individuel, tableau interactif ...
 - Ateliers professionnels.
- Chaque apprenti·e dispose d'un accès à des espaces numériques partagés : Teams et application Galia.

■ NOTRE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Notre démarche privilégie la pédagogie de la réussite, elle :

- Incite l'apprenti·e à être acteur·rice de sa formation.
- Prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir
- S'appuie sur l'expérience de chacun·e.
- Utilise le groupe comme moteur pour que chacun·e trouve sa place.
- Favorise l'expression, la participation et la représentation des apprenti·es dans la vie du CFA.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Un parcours de formation individualisé. Pour les modules d'enseignement général, les apprenti·es sont répartis en groupes, selon leurs besoins.
- Un accompagnement et un suivi individualisés : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives...
- Des temps collectifs et individuels permettant à chacun·e de prendre du recul et d'analyser son parcours.
- Méthodes pédagogiques variées : mises en situation professionnelle, apports théoriques, observation des pratiques, apprentissage par le jeu, par la réalisation d'un projet, exercices d'entraînement et d'automatisation.
- La prise en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents handicaps.

Les supports pédagogiques

- Les supports de cours sont fournis sous format papier et/ou numérique.
- Des espaces personnels en ligne sont dédiés à chaque apprenant pour le suivi de son parcours : check-lists des objectifs et de compétences à travailler, fiches d'évaluation en centre et en entreprise, comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Modalité de suivi et d'évaluation

- Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés, ils s'appuient sur une démarche d'évaluation formative qui permet d'analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage : entraînement à l'examen, mise en situation professionnelle, évaluation sommative...
- L'évaluation est réalisée également en entreprise par le ou la maître·sse d'apprentissage en lien avec l'équipe pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation est formalisé dans le Livret de liaison pédagogique numérique : bilan initial, intermédiaire et final, afin de visualiser les acquis et d'adapter le parcours pédagogique.
- Le pôle pédagogique est en soutien aux apprenti·es dans leur parcours en facilitant les ajustements nécessaires, les démarches liées aux examens et les échanges avec les formateur·rices.

Coordination des enseignements entre le CFA et l'entreprise

- Rencontres avec les maîtres d'apprentissage tout au long de la formation.
- Une charte tripartite est signée en début de parcours, pour déterminer les engagements de chacun.
- Utilisation du livret de liaison pédagogique numérique par l'apprenti·e, le formateur·rice et le maître·sse d'apprentissage.

■ PERSONNES RESSOURCES

- Chargé des relations avec les entreprises pour la recherche d'employeur

Cécile BORELLY
cecile.borelly@cftb-asso.com

- Formateur responsable de formation garant du suivi de l'apprenti·e en lien avec l'équipe pédagogique

François GUILLAUME
francois.guillaume@cftb-asso.com
Dominique MATHIEU
dominique.mathieu@cftb-asso.com

- Référente handicap pouvant être sollicitée pour adapter le parcours de formation et réaliser des demandes de financement

Esther BEZDJIAN
esther.bezdjian@cftb-asso.com

- Assistante administrative de formation pour accompagner les apprenti·es et les entreprises dans leurs démarches administratives

Farida BENSALAH
farida.bensalah@cftb-asso.com

